Le 04 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE CŒUR DE SAVOIE: 1 collectif d'architectes, 2 collèges, 1200 élèves, 1 territoire, 22 jours...

Deux collèges de Savoie vont accueillir de février à avril 2019 une résidence d'architecte commune. Afin de découvrir ce dispositif, vous êtes cordialement invités au lancement officiel qui se déroulera en 2 temps avec **l'inauguration de la « permanence d'architectes », structure collaborative nommée MoRoCo :**

Lundi 11 février à 12h15 au collège Pierre et Marie Curie de Montmélian Avenue Pierre de la Gontrie 73 800 Montmélian

Jeudi 14 février à 13h au collège Val Gelon de La Rochette 9 bd Antoine Rosset 73 110 La Rochette



Pascal Delétage architecte, Samya Pelloquin architecte urbaniste et Alexandre Piton architecte

Qu'est-ce qu'une résidence d'architecte dans un établissement scolaire ?

Celturis Communication

Celturis Communication

UNIVERSITÉ DE GRENOBI F

ECOLE
NATIONALE
SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE CS 12636 38036 GRENOBLE CEDEX 2 T. +33 (0)4 76 69 83 00 F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

C'est un dispositif culturel et pédagogique que l'ENSAG s'est réappropriée pour déployer ses actions en matière de sensibilisation à l'architecture des jeunes publics. Elle organise, pendant un temps donné, un programme d'actions et de productions entre l'activité quotidienne de l'architecte et le projet d'éducation artistique et culturelle ancré sur le territoire que l'architecte saura construire avec l'établissement, les enseignants, les élèves et les partenaires.

Cette démarche a donné lieu à un appel à candidatures auprès d'architectes de toute la France. C'est une équipe marseillaise d'architectes composée de **Pascal DELETAGE**, **Samya PELLOQUIN et Alexandre PITON** qui a été choisie. Elle a convaincu par ses capacités à scénariser et occuper de manière collective les espaces de vie et de travail des collèges et à mobiliser des outils pédagogiques innovants et adaptés.

Des équipes éducatives engagées

Les deux collèges, distants d'à peine 7 kms à vol d'oiseau (mais 15 kms par la route), marquent l'entrée Sud-Ouest de la combe de Savoie et appartiennent à la même communauté de commune Cœur de Savoie. Avec l'aide du conseil départemental Savoie, les deux établissements ont déjà expérimenté les dispositifs résidences d'artistes durant l'année scolaire précédente (2017-2018).

Ils partagent deux préalables : avoir mobilisé les élèves en amont sur le projet et s'être mobilisés en équipe interdisciplinaire lors de journées de formation avec l'ENSAG pour faire émerger leurs idées et attentes autour d'une résidence d'architecte. Ils ont mis en avant l'importance du CO : Co-produire, coopérer, co-animer, collectif. L'initiative contribue au «parcours d'éducation artistique et culturelle» dans lequel l'institution scolaire inscrit chaque élève et permet aussi d'expérimenter de nouvelles pédagogies mélangeant les niveaux de la 6è à la 3è et rompant d'avec le schéma habituel de la classe.

MoRoCo. Pour Montmélian La Rochette Collectifs

La proposition des résidents est de scénariser leur présence : afin de nouer le pacte pédagogique, l'acte fondateur est celui de tracer au sol l'espace commun d'un "bureau de campagne", le périmètre d'un lieu nouveau au



sein de chaque collège, une permanence architecturale au cœur même des espaces communs qu'ils nomment MoRoCo. Ils comptent sur le travail de chacun pour construire, étoffer et améliorer les lieux. Ils partageront, pendant la période que durera cette greffe inattendue, leurs activités, leurs projets, leurs rencontres et leurs temps libres avec les occupants habituels des établissements.

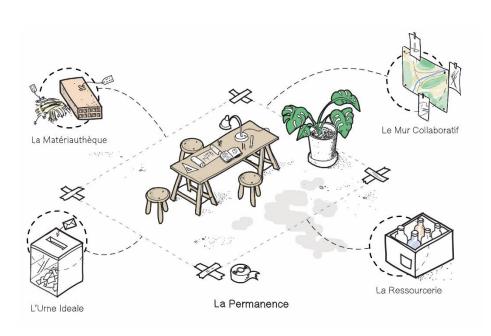
Les élèves seront au fil du temps associés de la façon la plus immersive et responsabilisante à une succession d'ateliers pour appréhender le territoire, l'espace et la matière: avec l'aide des architectes-guides, les élèves seront invités à devenir experts de leurs territoires et à en dresser le portrait sur le mur collaboratif. Les élèves-chercheurs et les architectes-curieux alimenteront la matériauthèque. Les architectes prescripteurs et les élèves-constructeurs seront amenés à réfléchir aux enjeux de la construction vertueuse, avec quelle matière, où, pour qui? Dans les deux collèges plusieurs lieux de mise en commun seront le théâtre de ces expérimentations, présentées au public sous forme de visites guidées lors d'un temps fort.

La résidence d'architecte :

Portée par l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, sur commande du ministère de la culture (DRAC Auvergne Rhône-Alpes) et du ministère de l'Éducation nationale (délégation académique aux arts et à la culture du Rectorat d'académie de Grenoble), cette résidence d'architectes est également rendue possible grâce au soutien du Conseil Départemental de Savoie.

Contacts:

Marianne Veillerot / direction des études / 04 76 69 83 15 Xavier Crépin / direction de la communication / 04 76 69 83 21



Source: www.moroco.blog